

Editorial

La sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹ s'est tenue à Rome, au mois de novembre 2010. L'état de la mise en œuvre de la Stratégie de financement² du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* était à l'ordre du jour. Le Groupe de travail a souligné le besoin de financements appropriés pour le soutien de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* dans les pays en développement. Il a recommandé à la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de demander à la FAO de publier le premier appel à propositions pour l'utilisation du Compte fiduciaire de la FAO ouvert au titre de la Stratégie de financement, une fois qu'il aura atteint un seuil d'environ 500 000 USD. Il a en outre recommandé à la Commission d'accepter au maximum une note conceptuelle par pays en développement et par pays en transition dans le cadre du premier appel à propositions, avec une allocation initiale de 50 000 USD au maximum par projet. Il a souligné que les propositions de projets bilatéraux ou multilatéraux devront être encouragées. Ces propositions de projet seront soumises par les gouvernements, mais d'autres parties prenantes pourront profiter de cette occasion pour attirer l'attention sur des possibilités pertinentes de mise en place de projets dans leurs pays respectifs et collaborer à l'élaboration des propositions.

Le Groupe de travail a examiné les projets de directives préparés par la FAO sur la caractérisation phénotypique³, sur la caractérisation génétique moléculaire⁴, sur la cryoconservation⁵, sur la prospection et le suivi⁶, et sur la mise en place de cadres institutionnels pour la gestion des ressources zoogénétiques⁷. Il a recommandé à la Commission d'approuver les projets de directives et de demander à la FAO de les finaliser et de les publier, et d'encourager les pays à en tirer le meilleur parti.

En analysant l'état du travail de la FAO sur la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, le Groupe de travail a noté l'importance des prochains rapports sur les progrès accomplis par les pays et par les organisations internationales dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*.

Une enquête sur les activités des organisations internationales a été réalisée par la FAO au début de 2011, par le biais d'un questionnaire en ligne. Plus tard dans l'année, les pays devront compléter les questionnaires sur leurs activités, ce qui représentera une occasion importante de visionner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Les parties prenantes devraient s'assurer que les activités de mise en œuvre seront pleinement reflétées dans les réponses du questionnaire soumis par leurs gouvernements respectifs.

A l'ordre du jour du Groupe de travail était également le *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation*⁸, adopté à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Le Groupe de travail a reçu les informations sur les implications du protocole pour la gestion des ressources zoogénétiques. Il a recommandé à la Commission d'examiner, à sa prochaine session ordinaire, les conclusions de la dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Dans son examen des activités de la FAO pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, le Groupe de travail a recommandé à la Commission d'inviter la FAO et les pays à commencer à élaborer des politiques et protocoles d'échange de ressources zoogénétiques aux fins des activités plurinationales de conservation, y compris les banques de gènes, à la lumière notamment des modifications intervenues en matière de propagation des maladies, de changement climatique et de catastrophes naturelles.

L'accès et le partage des avantages était également le sujet d'une réunion d'experts qui s'est tenue à Wageningen, Pays-Bas, au mois de décembre 2010. Parmi les questions mises en exergue dans le rapport de la réunion paraissaient: les possibilités limitées de génération de fonds en faveur de la conservation par l'échange Sud-Nord des ressources zoogénétiques; l'importance du *Plan d'action mondial* et de sa Stratégie de financement en tant que cadre permettant d'aborder l'utilisation et la conservation des ressources zoogénétiques; les avantages et les inconvénients d'un instrument international juridiquement contraignant en matière d'échange des ressources zoogénétiques; la valeur potentielle d'instruments à caractère facultatif pour l'accès et le partage des avantages dans le secteur des ressources zoogénétiques; et le besoin de mettre en place des mesures qui favorisent la collaboration Nord-Sud en matière de renforcement des capacités.

En conclusion, si le Compte fiduciaire de la FAO pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* est suffisamment assorti, l'appel à soumission de propositions de projet sera

¹ <http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/genetics/angrvent2010.html>

² <http://www.fao.org/docrep/012/i1674f/i1674f00.htm>

³ http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/documents/ITWG_AnGR_6/CGRFA_WG_AnGR_6_10_inf_6.pdf

⁴ http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/documents/ITWG_AnGR_6/CGRFA_WG_AnGR_6_10_inf_7.pdf

⁵ http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/documents/ITWG_AnGR_6/CGRFA_WG_AnGR_6_10_inf_8.pdf

⁶ http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/documents/ITWG_AnGR_6/CGRFA_WG_AnGR_6_10_inf_5.pdf

⁷ http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/documents/ITWG_AnGR_6/CGRFA_WG_AnGR_6_10_inf_9.pdf

⁸ <http://www.cbd.int/abs/doc/protocol/certified-text-protocol.pdf>

annoncé plus tard cette année. Compte tenu de la limite d'une proposition par pays, les communautés de la recherche des pays en développement et des pays en transition devraient collaborer pour identifier les projets prioritaires pour les présentations de leurs pays respectifs. Une autre priorité de cette année est le processus

d'établissement des rapports sur la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* au niveau national. Les chercheurs devraient s'engager à assurer que les rapports seront les plus complets possible. L'information sur les activités pertinentes devrait être adressée aux Coordonnateurs nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques⁹.

⁹ <http://dad.fao.org/cgi-bin/EfabisWeb.cgi?sid=-1,contacts>